

Encadré 2 - Mesures prises par la Banque Centrale du Nigeria sur la flexibilité du taux de change du naira sur le marché interbancaire

La Banque Centrale du Nigeria (CBN) a, au cours de sa réunion des 23 et 24 mai 2016, décidé de rendre flexible le taux de change de sa monnaie, le naira, sur le marché interbancaire, à compter du 20 juin 2016.

Auparavant, le naira était arrimé au dollar américain. La CBN maintenait le taux de change officiel entre 197 et 199 nairas pour 1 dollar, à travers des interventions sur le marché des changes.

Cette décision était rendue nécessaire selon la CBN, par la baisse des réserves de change du pays, la forte dépréciation du naira face au dollar sur le marché informel et les effets limités des mesures jusque là mises en œuvre. La décision prise vise aussi à lutter contre la fuite des capitaux, soutenir le cours de la monnaie, contenir l'inflation et consolider la balance commerciale du pays.

En effet, avec la baisse de 19,9% des prix du pétrole en avril 2016 par rapport au niveau moyen de 2015, après celle de 47,2% en 2015 par rapport à 2014, les revenus pétroliers du Nigeria se sont effondrés, alors qu'ils représentaient 70,0% des ressources de l'Etat et 90,0% des recettes en devises. Les réserves de change ont enregistré un recul de 10,7%, sur un an, pour se situer à 26,5 milliards de dollars à fin mai 2016. Les coûts financiers et les taux des emprunts internationaux effectués par les entreprises nigérianes, notamment à capitaux étrangers, se sont accrus. En outre, l'économie nigériane s'est contractée de 0,4% au premier trimestre 2016, sa pire performance depuis 1990. Dans ces conditions, le naira s'est déprécié et un décalage important est intervenu entre le taux de change officiel du naira et ceux pratiqués sur les marchés informels, où le cours de la monnaie nigériane est jusqu'à 40% inférieur, en relation avec la pénurie de devises. Sur les marchés informels, le cours de la devise nigériane s'était effondré jusqu'à 350 nairas pour un dollar, contre un taux de change officiel de 199 nairas pour 1 dollar fixé par la CBN. Le taux d'inflation pour sa part a atteint 15%.

La nouvelle politique de change de la CBN s'est traduite par une forte dépréciation du naira. En effet, le lundi 20 juin 2016, premier jour de l'entrée en vigueur de la décision, le naira a chuté de près de 30% face au dollar. Après l'intervention de la CBN sur le marché des changes, avec l'injection de plus de 4 milliards de dollars, les acteurs du marché ont été rassurés et le naira a, le mardi 21 juin 2016, regagné 0,7% sur le dollar américain. Par la suite, le naira a poursuivi sa dépréciation en perdant près 45,0% de sa valeur face au franc CFA en un mois d'intervalle, accentuant le rythme de progression de l'inflation à son niveau record de 16,5% en juin 2016, soit un accroissement de 600 points de base par rapport à la situation de fin 2015. La CBN a, pour contenir la flambée des prix, décidé lors de son Comité de Politique Monétaire des 25 et 26 juillet 2016, d'augmenter son taux d'intérêt directeur de 200 points de base, passant de 12% à 14 %. Malgré cette dernière mesure, le naira a poursuivi son recul face au dollar et au franc CFA. Au 10 août 2016, 1.000 francs s'échangeaient contre 523,5 nairas, soit une appréciation de la monnaie commune de 55,8% par rapport à la situation du 22 mai 2016.

La dépréciation continue du naira par rapport au franc CFA aurait pour conséquence la perte de compétitivité-prix pour les pays de l'Union. Les pays qui seraient les plus affectés sont le Bénin et le Togo qui ont des flux importants de réexportation de marchandises vers le Nigeria. En effet, la part des exportations en direction du Nigeria, y compris la réexportation, représente pour le Bénin 50,9% et pour le Togo 14,4% de leurs exportations totales. La dépréciation du naira entraînerait des pertes de recettes fiscales, en particulier pour le Bénin où 40% des recettes fiscales dépendent de ces flux commerciaux avec le Nigeria.